Rapport d'activité 2016

www.fussverkehr.ch
www.mobilitepietonne.ch
www.mobilitapedonale.ch

Fussverkehr Schweiz
Mobilité piétonne Suisse
Mobilità pedonale Svizzera

Rapport d'activité 2016

Mobilité piétonne Suisse - Association des piétons

Mobilité piétonne Suisse défend les intérêts des piétons dans la planification des déplacements. L'organisation existe depuis 1975. C'est un centre de compétence reconnu par la Confédération et actif au niveau suisse dans le domaine des déplacements à pied en localité. Constituée en association, Mobilité piétonne Suisse réunit des membres individuels et collectifs (sociétés et communes).

Relations publiques et information

En 2016, les nouvelles publications suivantes ont été publiées, destinées aux professionnels ainsi qu'au grand public :

- Sur le chemin de l'école : Informations et astuces pour les parents
- 150 minutes / semaine, Le chemin vers la santé
- Accessibilité piétonne aux immeubles d'habitation
- Promouvoir la marche dans les communes, Trois domaines d'action

Journées d'étude

En 2016, Mobilité piétonne Suisse a contribué deux journées d'étude.

- La journée annuelle de Mobilité piétonne Suisse « Marcher pour sa santé » a eu lieu le 30 juin à Bâle.
- La journée de notre partenaire Rue de l'Avenir, co-organisée en 2016 avec Mobilité piétonne Suisse, a eu lieu le 30 septembre à Gland sur le thème « Gestion de la mobilité dans les quartiers – Agir sur les déplacements à travers l'habitat ».

Présence médiatique

Nous nous sommes adressés au grand public au travers de trois communiqués de presse. Nous avons également souvent répondu aux sollicitations et interviews des médias. Le bulletin « Fussverkehr » informe nos membres germanophones quatre fois par an des projets en cours, des actualités ainsi que de nos activités. Le bulletin « Rue de l'Avenir » informe les membres romands lui aussi quatre fois par an. La présence médiatique comprend en outre l'envoi de douze Newsletters électroniques en allemand et en français, deux en italien ainsi que l'actualisation continue de notre site internet, la présence sur les réseaux sociaux ainsi que la rédaction de Fiches d'information et de Prises de position. Une nouveauté est les questions fréquemment posées (FAQ) qui conseille le public, en répondant de manière brève aux questions les plus courantes. Le but est de permettre aux piétons de faire face aux conflits qu'ils peuvent rencontrer sur le trottoir, les chemins ou passages piétons et de contribuer eux-même à de meilleures conditions pour la marche dans leur ville.

Relations publiques

Mobilité piétonne Suisse a animé un défilé de chaussures à Neuchâtel, Berne et Baden. L'objectif de l'animation est de contribuer à redorer l'image de la marche, de rappeler au public que chacun de nous se déplace à pied au quotidien, ce qui présente de nombreux avantages, notamment pour la santé. Les modèles défilent avec un variété de chaussures. Des acteurs professionnels animent le spectacle de manière ludique et assurent la diffusion du message de promotion de la marche.

Impressum

Mobilité piétonne Suisse, Association des piétons
Klosbachstr. 48, 8032 Zurich / Tél. 043 488 40 30
PC 80-23594-7, www.mobilitepietonne.ch ; info@mobilitepietonne.ch
Rédaction : Thomas Schweizer
Traduction : Charlotte Berthoud
Page de titre : Sion, Place du Scex, photo : Mobilité piétonne Suisse, 2016

Projets

Brochure – Sur le chemin de l'école

La brochure « Sur le chemin de l'école, information et astuces pour les parents » a été achevée avant les vacances d'été et largement distribuée dans toute la Suisse à la rentrée scolaire avec Pro Juventute, *Famillespick* et *l'Inchiesta*. La brochure sera encore distribuée durant les deux prochaines années.

« Flâneur d'Or 2017 – Prix des aménagements piétons »

Flãneur d'Or 2017
Fussverkehrspreis Infrastruktur
Prix des aménagements piétons
Premio infrastrutture pedonali

Le concours pour des aménagements piétons favorables à la marche est organisé pour la neuvième fois en 2017. Ce prix national récompense les communes, les institutions, les professionnels et d'autres personnes de toute la Suisse qui se sont engagées dans la réalisation de projets innovants et efficaces en faveur de la marche en localité. La préparation a débuté en automne 2016 et l'appel à projets a été lancé à partir de janvier 2017.

Signalisation des impasses avec exceptions pour les piétons et les cyclistes

La modification de l'Ordonnance fédérale sur la signalisation routière OSR apporte une nouveauté réjouissante pour les piétons et les cyclistes : le panneau « impasses avec exceptions » leur indique qu'ils peuvent poursuivre leur chemin.

Mobilité piétonne Suisse a proposé aux communes une solution bon marché avec des autocollants et un nombre réjouissant de communes a profité de cette offre. Ce projet continue également en 2017. Mobilité piétonne Suisse avait initié cette solution innovante il y a quelques temps déjà et est maintenant intéressée à ce que les communes mettent en œuvre rapidement cette innovation favorable aux piétons.

Piano di Mobilità Scolastico (PMS) Riviera

Les quatre communes tessinoises Iragna, Osogna, Lodrino et Cresciano doivent faire face à leur fusion et la création de la commune Riviera. La nouvelle organisation de l'école implique de réorganiser les chemins menant aux bâtiments scolaires. C'est pourquoi le canton a établi et pris en charge l'étude de ces chemins et chargé le secrétariat de Mobilité piétonne Suisse au Tessin de sa mise en œuvre.

Diagnostic marchabilité aînés et sièges relais, Quartier de Serrières, Neuchâtel

Dans le quartier de Serrières à Neuchâtel, un processus participatif mené avec des personnes âgées habitant le quartier a permis de relever les lacunes en termes de chemins piétons, particulièrement le manque de possibilités de s'asseoir. Des améliorations ont également été proposées.

« L'analyse menée dans l'Ouest du quartier de Serrières à Neuchâtel, notamment sur la base des informations récoltées lors d'une promenade diagnostic avec des habitants âgés du quartier, a permis d'identifier près d'une centaine d'obstacles péjorant les conditions de déplacement à pied. » (citation du rapport).

MOHA – Gestion de la mobilité dans les quartiers d'habitation

Le service de conseil « Gestion de la mobilité dans les quartiers d'habitation » a également été poursuivi en 2016. En plus de dix quartiers d'habitation à Zürich, Berne, Bâle et Wettingen, l'offre a aussi été lancée en Suisse romande dans le cadre de la journée d'étude de Rue de l'Avenir et une fiche info intitulée « Accessibilité piétonne aux immeubles d'habitation » a été publiée.

Mobilité active & santé

Mobilité active & santé

Le projet a été lancé en décembre 2016. Il se base sur le projet précédent « Promotion structurelle de l'activité physique, GEMEINDE BEWEGT » et les activités du groupe de travail « Activité physique au quotidien » de l'alliance alimentation, activité physique, poids. Le projet « Mobilité active & santé » a pour but de faciliter et renforcer la collaboration multisectorielle entre les professionnels de l'aménagement (territoire et mobilité) et de la santé.

Manuel de planification des mesures

Le travail pour le manuel de planification des mesures a débuté suite à l'achèvement du manuel de planification Réseau de cheminements piétons. L'élaboration de concepts complets et pratiques veut encourager aussi bien les autorités cantonales et communales chargées de la mise en œuvre de la LCPR que les professionnels de la planification des transports et de l'ingénierie.

Planification des réseaux de cheminements piétons – Mise en œuvre dans les cantons

Sur mandat de l'OFROU (mobilité douce), Mobilité piétonne Suisse organise des ateliers avec divers services cantonaux. L'objectif est d'acquérir une vue d'ensemble de l'état et de la qualité des réseaux piétons dans les cantons et les communes. La démarche permet également de connaître le rôle et les compétences des différents acteurs cantonaux dans la planification piétonne.

Les ateliers sont également l'occasion d'inviter cantons et communes à s'inspirer des bonnes pratiques documentées dans le cadre du projet. En 2016, Mobilité piétonne Suisse a échangé avec les cantons de Fribourg, Thurgovie, Schaffhouse et Schwyz.

Autres projets
Au cours de l'année 2016 plusieurs autres plus petits projets ont été menés ou poursuivis :
- Poursuite des cours « Marcher sans limite d'âge »
- Élaboration de dépliants pour le projet « GEMEINDE BEWEGT » dans le canton de St-Gall
- Élaboration d'un outil de travail pour la planification des réseaux piétons dans le canton de Berne
- Développement de la LCPR, étude de base
- Conseil aux différentes communes

Sites internet dont Mobilité piétonne Suisse est responsable
- www.mobilitepietonne.ch
- www.chemin-ecole.ch
- www.zonederencontre.ch
- www.mobilite-sante.ch
- www.habitat-mobilite.ch
- www.flaneurdor.ch
- www.meet-the-street.ch
- www.dummies-in-danger.ch
- www.gelbeszebra.ch
- www.sieh-dich-vor.ch

Suivi de projets et expertise

Mobilité piétonne Suisse met ses connaissances à disposition dans le cadre de divers projets au niveau national, régional et local :
- Participation au Conseil d'experts du Fonds de sécurité routière
- Commission de la VSS NFK 2.4 Langsamverkehr und Querungen

Membre des groupes de suivi de différents travaux de recherche, dont notamment :
- Zone 30km/h sur les routes principales
- Potentiel de mobilité piétonne dans les agglomérations
- Commission consultative « Strade sicure »
- Projet modèle ARE Espace ouvert Agglomération de Fribourg
- Région Morges Schéma directeur de l'Ouest Lausannois, entre autres

Mobilité piétonne Suisse à l'interne

Assemblée générale

L'assemblée générale 2016 de l'association s'est tenue à la suite de la journée d'étude du 30 juin à Bâle. Le rapport d'activité 2015 et les comptes 2015 ont été approuvés. Daniel Morgenthaler remplace Gisela Vollmer au comité.

Romandie

Les projets et activités en Suisse romande sont portés par la cheffe de projet Romandie au secrétariat à Zurich et ont pu être élargis en 2016. La collaboration avec Rue de l'Avenir se poursuit comme jusqu'alors. Les principales activités de Rue de l'Avenir demeurent l'organisation d'une journée d'étude, ainsi que la publication du bulletin « Rue de l'Avenir » quatre fois par ans. Il est distribué à tous les membres francophones de Mobilité piétonne Suisse.

Tessin

Au Tessin, toutes les communes ont reçu en 2016 le manuel de planification « Réseau de cheminements piétons » (Rete pedonale). En outre, elles ont été informées de la nouvelle signalisation des impasses avec exceptions. Le site internet est continuellement mis à jour et la newsletter a été lancée.

Groupes régionaux

Les groupes régionaux participent régulièrement à des groupes de travail cantonaux, régionaux ou communaux. Ils prennent position et représentent le point de vue des piétons sur des projets concrets, des lignes directrices et concepts. Les activités / rapports d'activité des groupes régionaux sont publiés sur le site internet (www.mobilitepietonne.ch/region).

Comité

Le comité est élu pour deux ans et est composé comme suit pour 2016 :

Thomas Hardegger, conseiller national, Rümlang ZH, président, au comité depuis 2012
Daniel Grob, ingénieur civil HTL, aménagiste NDS/HTL, planificateur en transports SVI, Bienne BE, au comité depuis 2010
Sandor Horvath, avocat, Ebikon, au comité depuis septembre 2013
Hans Läubli, directeur de Suisseculture, Affoltern a/A, trésorier, au comité depuis 2012
Marco Hüttenmoser, Dr. phil. I, sciences de l'éducation, Muri AG, au comité depuis 1994
Daniel Morgenthaler, géographe, ingénieur en transports SVI, CAS en signalétique, Berne, au comité depuis juillet 2016
Eva Schmid, dipl. architecte, Aarau, vice-présidente, au comité depuis 2004
Ursula Schneider Schüttel, conseillère nationale, vice-syndique de la Ville de Morat (FR), avocate, au comité depuis septembre 2013
Gisela Vollmer, architecte/aménagiste ETH-NDS, SWB, conseillère générale (législatif), Berne, au comité depuis 2007 et jusqu'en juin 2016
Felix Walz, Prof. Dr. med. spécialiste en médecine légale, Uitikon ZH, au comité depuis 2010

Conseil consultatif

Le Comité consultatif de Mobilité piétonne Suisse se compose de personnes de différentes régions et d'horizons divers, qui s'occupent du thème des piétons. Ils mettent leurs connaissances à disposition de l'association pour des projets précis.

Hugo Bachmann, Prof. em. ETH, Dr. sc. techn., Dr. h.c., Gründungsmitglied ARF, Ehrenpräsident, Dübendorf, ZH
Martin Boesch, Prof. em., Dr. phil. II, Titularprofessor für Wirtschafts- und Sozialgeographie, Universität St. Gallen
Hans Ehrismann, Zürcher Wanderwege ZAW, Gründungsmitglied ARF, Wetzikon, ZH
Charlotte Braun Fahrländer, Prof. Dr. med., Leiterin der Abteilung Umwelt und Gesundheit, Institut für Sozial- und Präventivmedizin der Universiät Basel
Köbi Gantenbein, Chefredaktor Zeitschrift Hochparterre, Zürich und Fläsch GR
Liliane Maury Pasquier, Conseillère aux États, Sage-femme, Châtelaine, GE
Ruedi Ott, Dipl. Ing. ETH/SVI, Verkehrsplanung, Tiefbauamt der Stadt Zürich
Pierre-Alain Rumley, Prof. d'aménagement du territoire, Université de Neuchâtel
Marco Sailer, Verkehrsingenieur SVI, Massagno, TI
Martin Schwarze, dipl. Ing. TUB, Raumplaner ETH, Planar – AG für Raumentwicklung, Zürich
Ulrich Seewer, Dr. phil. II., Amtsvorsteher, Amt für öffentlichen Verkehr des Kantons Bern
Emil Steinberger, Kabarettist, Montreux
Ursula Ulrichögtlin, Leiterin Abteilung Multisektorale Gesundheitspolitik Bundesamt für Gesundheit, Bern
Alec von Graffenried, Rechtsanwalt, Stadtpräsident Bern
Klaus Zweibrücken, Prof., Dipl.-Ing., Dozent für Verkehrsplanung Hochschule Rapperswil, Raum- und Umweltplaner, Verkehrsplaner SVI/ VSS/ FGS.

Secrétariat Zurich

Mobilité piétonne Suisse, Klosbachstr. 48, 8032 Zurich, Tél. 043 488 40 30, info@mobilitepietonne.ch
Thomas Schweizer, dipl. Geograf, Verkehrsplaner SVI, Geschäftsleiter
Dominik Bucheli, dipl. Geograf, Projektleiter
Christian Keller, dipl. phil. I, Journalist, Projektleiter
Luci Klecak, Finanzen und Administration
Jenny Leuba, lic. Géographie et Communication, Cheffe de projet - Romandie
Pascal Regli, dipl. Geograf, Verkehrsplaner SVI, Projektleiter

Secrétariat romand
Mobilité piétonne Suisse, Association des piétons, 1000 Lausanne
www.mobilitepietonne.ch
secretariat@mobilitepietonne.ch

Secrétariat tessinois
Mobilità pedonale Svizzera, Associazione dei pedoni, 6900 Lugano
www.mobilitapedonale.ch
segretariato@mobilitapedonale.ch

Regionalgruppe Basel
Fussverkehr Region Basel, Aeschenplatz 2, 4052 Basel
basel@fussverkehr.ch

Fussverkehr Kanton Bern
Fussverkehr Kanton Bern, 3000 Bern
bern@fussverkehr.ch

Mobilité piétonne Genève
Mobilité piétonne Suisse Canton de Genève,
Case postale 45, 1213 Onex
geneve@mobilitepietonne.ch

Regionalgruppe Luzern
Fussverkehr Region Luzern, 6000 Luzern
luzern@fussverkehr.ch

Mobilité piétonne Neuchâtel
Mobilité piétonne Suisse Canton de Neuchâtel,
neuchatel@mobilitepietonne.ch

Comptes annuels 2016

Recommandations de SWISS GAAP RPC 21

Généralités

Les revenus provenant des cotisations et des dons ont légèrement augmenté au cours de l'année précédente et ont atteint le même niveau que les années antérieures. En 2016, Mobilité piétonne Suisse a également reçu un legs. Les recettes liées aux projets atteignent, tout comme en 2015, un montant légèrement supérieur à CHF 1 mio.
Les contributions publiques reposent sur des conventions de prestations avec la Confédération et les prestations périodiques pour les cantons (journée d'étude, documentation, conseil, etc.). Elles représentent un montant similaire à l'année précédente.
Les dépenses de salaire ont été pratiquement inchangées par rapport à l'année précédente. L'année a été bouclée avec un gain de CHF 1'851.48 qui sera affecté au capital d'organisation.

Prestation non rétribuée

Le comité travaille bénévolement. Son engagement représente environ 36 jours de travail, dans le même ordre de grandeur que l'an dernier. Des frais effectifs ont été versés pour un montant de CHF 1'150 (l'année précédente CHF 1'606).

Principe de comptabilité

La comptabilité a été effectuée selon les recommandations de Swiss GAAP RPC et RPC 21 et correspond au droit des obligations suisse ainsi qu'aux dispositions figurant dans les statuts. Les comptes transmettent une image fidèle des actifs et des produits. L'évaluation suit le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Celles-ci concernent les organismes d'utilité publique. Leur utilisation est un gage de qualité et garantit une plus grande transparence. Les objectifs sont atteints par l'indication des modifications intervenues sur les fonds avec ou sans affectation, sur les frais administratifs et sur le dédommagement des organes directeurs.

Bilan au		31.12.2016	31.12.2015
en CHF			
Actifs			
Actifs circulants			
Liquidités	1	207'627.94	250'226.56
Créances pour livraisons et services	2	237'046.38	150'581.30
Autres créances à court terme		0.00	0.00
Comptes de régularisation actifs		3'729.20	1'092.24
Total des actifs circulants		***448'403.52***	***401'900.10***
Actifs immobilisés			
Dépôt de garantie de loyer		3'063.89	3'063.89
Actifs immobilisés mobiles	3	4'900.00	7'000.00
Total des actifs immobilisés		***7'963.89***	***10'063.89***
Total des actifs		**456'367.41**	**411'963.99**
Passifs			
Fonds étrangers à court terme			
Créanciers, fournisseurs et services par des tiers	4	66'311.77	32'098.48
Comptes de régularisation passifs		49'005.46	34'314.00
Total des fonds étrangers à court terme		***115'317.23***	***66'412.48***
Fonds affectés	5		
Domaine documentation infrastructure		130'943.29	58'240.09
Domaine sécurité routière		48'389.98	109'329.80
Projets divers		12'771.59	32'413.13
Domaine activités régionales		10'593.05	9'067.70
Total des fonds affectés		***202'697.91***	***209'050.72***
Capital d'organisation			
Capital libre généré			
État au 1er janvier		136'500.79	142'716.67
Résultat de l'année	6	1'851.48	-6'215.88
État au 31 décembre		138'352.27	136'500.79
Total du capital d'organisation		***138'352.27***	***136'500.79***
Total des passifs		**456'367.41**	**411'963.99**

Comptes d'exploitation		Comptes 2016	Comptes 2015
		CHF	CHF
Produits			
Cotisations des membres et dons	7	117'482.00	108'899.50
Dons de fondations et legs	8	4'886.90	0.00
Dons affectés à des projets	9	591'044.75	613'158.50
Contribution des collectivités publiques pour prestations fournies	10	286'200.00	286'200.00
Produits des activités de l'organisation	11	15'892.75	6'899.83
Produits divers	12	22'951.26	25'758.20
Total des produits		**1'038'457.66**	**1'040'916.03**
Charges			
Charges directes de projets			
Frais généraux et prestations externes de tiers		-366'715.57	-152'631.42
Mandats externes	13	-39'345.75	-35'331.05
Charges directes de projets		**-406'061.32**	**-187'962.47**
Charges indirectes de projets et charges administratives			
Charges du personnel			
Salaires / charges sociales	14	-512'438.58	-508'757.02
Autres charges du personnel	15	-17'265.25	-15'812.42
Total des charges du personnel		**-529'703.83**	**-524'569.44**
Frais d'association / services aux membres			
Frais des activités régionales	16	-22'474.65	-21'119.75
Frais d'organisation	17	-7'017.30	-3'424.11
Bulletin de l'association / publicité	18	-24'625.98	-28'391.76
Organes de l'association		-1'150.00	-1'605.90
Total des frais d'association / services aux membres		**-55'267.93**	**-54'541.52**
Frais d'exploitation			
Frais d'exploitation	19	-49'554.94	-56'529.81
Autres frais	20	-2'099.98	-3'000.91
Total des frais d'exploitation		**-51'654.92**	**-59'530.72**
Total des charges indirectes de projets et d'administration		**-636'626.68**	**-638'641.68**
Total des résultats avant résultats financiers et variation des fonds		**-1'042'688.00**	**-826'604.15**
Résultat avant résultat financer et variation des fonds		**-4'230.34**	**214'311.88**
Produits financiers	21	65.23	120.60
Charges financières	22	-336.22	-335.25
Résultat avant variation des fonds		**-4'501.33**	**214'097.23**
Attribution aux fonds avec affectation	5	615'044.75	637'158.50
Prélèvement des fonds avec affectation	5	-621'397.56	-416'845.39
Résultat après variation des fonds		**1'851.48**	**-6'215.88**
Total des charges		**1'036'606.18**	**1'047'131.91**
Résultat d'exploitation		**1'851.48**	**-6'215.88**

Explications sur les différents points des comptes annuels

1 Liquidités :
Valeur nominale des avoirs postaux et bancaires.

2 Créances pour livraisons et services :
L'évaluation résulte de la valeur nominale, déduction faite d'une éventuelle dépréciation de la valeur. À la date du bilan, aucune correction de la valeur n'a été effectuée. Total des créances envers le domaine public : CHF 174'000.

3 Actifs immobilisés mobiles :
Les actifs immobilisés mobiles excédant CHF 1'000 sont activés en tant que coûts d'acquisition et inscrits chaque année à hauteur de 30% de leur valeur comptable. En 2016, aucune nouvelle acquisition importante n'a été réalisée.

4 Créanciers-fournisseurs et services par des tiers :
Établissement du bilan des créanciers-fournisseurs à valeur nominale. À la date du bilan aucune dette n'existe envers la collectivité publique. Les contributions de la collectivité publique avec affectation qui n'ont pas encore été utilisées pour des projets sont contenues dans le fonds.

5 Comptes de la variation des fonds en CHF :

2016	Fonds initial	Apports	Utilisation	Fonds final
Domaine documentation infrastructure	58'240.09	183'461.45	-110'758.25	130'943.29
Domaine sécurité routière	109'329.80	195'790.00	-256'729.82	48'389.98
Projets divers	32'413.13	211'793.30	-231'434.84	12'771.59
Domaine activités régionales	9'067.70	24'000.00	-22'474.65	10'593.05
Fonds affectés	209'050.72	615'044.75	-621'397.56	202'697.91

2015	Fonds initial	Apports	Utilisation	Fonds final
Domaine documentation infrastructure	36'074.57	171'351.00	-149'185.48	58'240.09
Domaine sécurité routière	-73'722.29	312'372.00	-129'319.91	109'329.80
Projets divers	20'197.88	129'435.50	-117'220.25	32'413.13
Domaine activités régionales	6'187.45	24'000.00	-21'119.75	9'067.70
Fonds affectés	-11'262.39	637'158.50	-416'845.39	209'050.72

a) Projets dans le domaine documentation infrastructure:
Manuel Analyse des points faibles, Manuel de planification et de conception de projet, Signalisation des impasses avec exceptions, Développement de la LCPR, Flâneur d'Or 2017

b) Projets dans le domaine sécurité routière :
Cours « À pied sans limite d'âge ». Lancement de la nouvelle brochure mise à jour « Sur le chemin de l'école »

c) Projets divers :
MOHA - Gestion de la mobilité dans les quartiers d'habitation, Mobilité active & santé, Piano Mobilità Scolastica PMS Riviera, Analyse Savognin, Diagnostic marchabilité aînés Neuchâtel, Élaboration de fiches techniques pour les cantons de SG et BE, Cours Être et rester mobile, Badenmobil

d) En plus des domaines a) – c), un domaine activités régionales a été créé au 01.01.2013. Il est alimenté par une partie des cotisations de membres pour un montant de CHF 24'000 par an. En plus du financement des activités des groupes régionaux actuels, ce domaine permet le financement du lancement de groupes régionaux.

6 Comptes de la variation du capital. L'année a été bouclée avec un bénéfice de CHF 1'851.48, qui sera alloué au capital d'organisation.

2016	Fonds initial	Attribution interne	Apports	Utilisation
Capital libre généré	136'500.79	0.00	0.00	136'500.79
Résultat de l'année	0.00	1'851.48	0.00	1'851.48
Capital d'organisation	136'500.79	0.00	4'806.80	138'352.27

2015	Fonds initial	Attribution interne	Apports	Utilisation
Capital libre généré	142'716.67	0.00	0.00	142'716.67
Résultat de l'année	0.00	0.00	-6'215.88	-6'215.88
Capital d'organisation	142'716.67	0.00	4'806.80	136'500.79

7 Cotisations des membres et dons non liés :
Les cotisations des membres et dons non liés ont légèrement augmenté en 2016. Elles représentent CHF 88'782. Au 31.12.2016, Mobilité piétonne Suisse comptait 116 communes membres. La cotisation des communes membres, échelonnée selon le nombre d'habitants, a apporté CHF 28'700.-.

8 Mobilité piétonne Suisse reçoit des dons non liés de fondations de manière irrégulière, ainsi que des legs. En 2016, un legs a été reçu.

9 Produit des projets en raison de commandes ou de conventions spécifiques (Confédération, cantons, communes, Fonds de Sécurité Routière, etc.) ainsi que demandes auprès de fondations d'utilité publique, de fonds de loterie, de sponsors, etc.

10 Conventions de prestations avec la Confédération et les cantons pour prestations fournies.

11 Honoraires pour conférences, expertises, conseils, etc.

12 Produits / Revenus de la sous-location, produits exceptionnels

13 Les mandats régionaux externes pour Rue de l'Avenir, pour les travaux dans les cantons de St. Gall et du Tessin, ainsi que pour des travaux de traduction.

14 En 2016, Mobilité piétonne Suisse a employé 6 personnes avec dans l'ensemble l'équivalent de 4 EPT. Le poste de stagiaire a été occupé durant toute l'année, sauf pendant les vacances d'été, par 3 personnes.

15 Frais de voyage, indemnités pour le service civil

16 Charges pour les groupes régionaux de Mobilité piétonne Suisse à Berne, Bâle et Lucerne. CHF 24'000 sont versés chaque année sur le domaine activités régionales (voir 5d).

17 Affiliation à des associations partenaires, frais liés à la participation à des groupes de travail

18 Bulletin « Fussverkehr », contribution au « Bulletin Rue de l'Avenir », matériel publicitaire pour Mobilité piétonne Suisse (objectif, statuts). En 2016 le montant des dépenses correspond à nouveau à celui des années précédentes.

19 Loyer, informatique, téléphone, matériel de bureau, renouvellement du site internet, etc.

20 Amortissements pour CHF 2'100.00

21 Produit des intérêts sur les comptes postaux et bancaires

22 Frais de Postfinance et bancaires

susanne aebi

treuhänderin
niederdorfstrasse 18
8001 zürich
tel 044/251 16 73
fax 044/251 34 62

Verein Fussverkehr Schweiz
Klosbachstrasse 48
8032 Zürich

Zürich, 15. März 2017

Bericht der Revisionsstelle an die Mitgliederversammlung des Vereins Fussverkehr Schweiz, Zürich

Als Revisionsstelle habe ich die Buchführung und die Jahresrechnung (mit einer Bilanzsumme von CHF 456'367.41 und einem Gewinn von CHF 1'851.48) des Vereins Fussverkehr Schweiz für das am 31. Dezember 2016 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während meine Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen und zu beurteilen. Ich bestätige, dass ich die nötigen Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit erfülle.

Meine Prüfung erfolgte nach den Grundsätzen des schweizerischen Berufsstandards, wonach eine Prüfung so zu planen und durchzuführen ist, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung mit angemessener Sicherheit erkannt werden. Ich prüfte die Posten und Angaben der Jahresrechnung mittels Analysen und Erhebungen auf der Basis von Stichproben. Ferner beurteilte ich die Anwendung der massgebenden Rechnungslegungsgrundsätze, die wesentlichen Bewertungsentscheide sowie die Darstellung der Jahresrechnung als Ganzes. Ich bin der Auffassung, dass meine Prüfung eine ausreichende Grundlage für mein Urteil bildet.

Gemäss meiner Beurteilung entsprechen die Buchführung und die Jahresrechnung Gesetz, Statuten und den Bestimmungen von Swiss GAAP Kern-FER und FER 21.

Ich empfehle, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Susanne Aebi